



Rivières et canaux icaunais Des atouts économiques et touristiques

Quand elle ne transporte pas des marchandises, ce sont des touristes qui viennent au bord de ses canaux admirer la beauté des sites et goûter aux animations et activités proposées. Le département de l'Yonne compte 265 kilomètres de voies navigables...

« La tradition veut que les grands chênes qui ont servi à la construction de la charpente de la Basilique de Saint-Denis, au XII^e siècle, viennent de Puisaye... », raconte Jean-Luc Dauphin, président-fondateur de la société historique Les Amis du Vieux Villeneuve-sur-Yonne, conseiller général du canton. Paris, dès la fin du Moyen Âge, n'a plus de grandes forêts (la plus proche est celle de Sénart, entre Seine-et-Marne et Essonne) et doit se tourner vers les régions de France pour son approvisionnement en bois. « La Bourgogne représentait un enjeu important, précise Jean-Luc Dauphin. Mais l'organisation des métiers va vraiment se faire dans la seconde moitié du XV^e siècle. »

La rivière Yonne devient alors le lieu du flottage du bois (destiné aux usages ordinaires et au chauffage, le bois réservé aux emplois « nobles » étant conduit par bateau), accompagné sur les chemins de halage par les « compagnons de rivières » (voir encadré page suivante). Si ces derniers ont aujourd'hui disparu des rives, le transport fluvial demeure. Et devrait même se développer, dans les années à venir...

Mise à grand gabarit de l'Yonne
« Dans le Contrat de projet État-Région 2007-2013 est inscrite la mise à grand gabarit de l'Yonne, du nord du département (connexion

avec la Seine) jusqu'à Migennes, à terme, afin d'accroître les volumes pouvant être transportés et assurer la qualité du service en toute saison », explique Emmanuel Boursault, directeur de l'Action économique et des Politiques territoriales du Conseil Général. Cette réflexion est issue du Pôle d'excellence rurale porté par le Département depuis 2006 et qui avait pour objectif de valoriser toutes les productions végétales avec valeur énergétique. « Car si le département de l'Yonne est l'un des deux principaux producteurs de colza, il faut transporter les productions... Des entités utilisent déjà la rivière pour le transport des céréales dans le nord du département. La Coopérative Capserval, qui

collecte et commercialise les productions végétales de ses agriculteurs adhérents, a recours non seulement à la route et la voie ferrée, mais également à la voie fluviale, à partir de Gron. Étienne Henriot, le président, se réjouit de la mise à grand gabarit de l'Yonne qui permettra d'augmenter les volumes transportés jusqu'à 1 000 tonnes (voir encadré page suivante).

Création de trois plateformes portuaires

Le projet, sur la période 2007-2013, atteint 60 millions d'euros d'investissement, tous acteurs confondus⁽¹⁾. « Il s'agit d'opérations de rénovation, détaille le directeur de l'Action économique et des Politiques territoriales du Conseil Général. Les travaux vont commencer en novembre avec la rénovation des écluses de Saint-Bond, Vinneuf et Villeperrot. L'objectif de cette première phase étant surtout d'améliorer l'accessibilité au port de Gron » (port public qui sera utilisable dès le mois d'octobre, voir encadré). Une deuxième phase en 2010-2012 portera sur la rénovation des barrages de Saint-Bond et Villeneuve, et du canal de dérivation de Courlon (enlèvement des banquettes, confortement des berges), « l'objectif d'ici 2013 étant d'amener le grand gabarit jusqu'à Joigny, où la construction d'un autre site portuaire est prévue ». « Pour atteindre Migennes, où la création d'une plateforme de transbordement train vers bateau pourrait à terme être envisagée, il faudra attendre le prochain Contrat de projet car l'écluse d'Épineau-les-Voves est à refaire intégralement », précise Emmanuel Boursault. « Tous ces projets s'inscrivent dans une logique de développement économique, tout en prenant en compte les perspectives du Grenelle de l'Environnement. Au-delà des céréales, le but visé est de développer le transport d'autres marchandises par voie fluviale. »

Vecteur d'attractivité touristique
La rivière et ses canaux sont également un fort vecteur d'attractivité touristique. « Le tourisme fluvial est un tourisme intéressant dans la mesure où cette clientèle séjourne en moyenne six jours dans l'Yonne et possède un fort pouvoir d'achat », explique Jean-Baptiste Lemoine,

Port de Gron : une ligne régulière fin 2009

« Le port public de Gron répond à un double objectif », explique Fabrice Kaluzny, directeur Équipements et Territoires de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Yonne, maître d'ouvrage du chantier : « Permettre à l'ensemble des entreprises du secteur de pouvoir bénéficier d'un accès à la voie fluviale (chaque entreprise, même si elle ne remplit pas un bateau à elle seule, aura accès à ce mode de transport) et leur permettre d'accéder à un coût compétitif au port de Havre, ou à l'export ou l'import pour le commerce international. » Doté d'une plateforme, d'un quai en palplanches de 120 m et d'une zone de chargement-déchargement de 12 000 m², le port de Gron permettra de « charger et décharger des camions et des bateaux pour transférer les matériaux soit lourds et pondéreux, soit volumineux, soit des containers ». Les 12 000 m² aménagés permettant de traiter 5 000 à 10 000 containers par an ainsi que des vrac et des colis lourds. À noter : une surface équivalente est disponible pour un deuxième quai, une activité plus spécifique, ou faire de l'emportage-dépotage à travers des entrepôts spécifiques de déchargement puis de reconditionnement. Le port de Gron sera utilisable à partir d'octobre 2009 pour des transbordements ponctuels, et une ligne régulière sera mise en service en décembre, après la période de chômage de la rivière. Sa zone de chalandise s'étend de 50 à 100 km (les secteurs frontaliers au département, comme celui de Montargis, sont également concernés). « Toutes les entreprises de plus de 500 salariés vont devoir effectuer un bilan carbone, ajoute Fabrice Kaluzny. Or un bon moyen d'améliorer son bilan carbone c'est de passer par la voie fluviale. Et puis cela permet d'éviter les embouteillages de la région parisienne... »

président de Yonne Tourisme – Agence de développement touristique de l'Yonne (ADTY) –, conseiller général de Chéroy. Le président de l'ADTY aimerait voir croître le nombre de bateaux en gardiennage, qui symbolisent « une clientèle prenant l'Yonne comme point de départ de son séjour, avec par conséquent des retombées économiques certaines ». D'où l'obligation de continuer « à proposer un niveau de service (entretien, animations, activités) qui soit le meilleur possible et d'être encore plus offensifs vis-à-vis des marchés étrangers ». « L'ADTY, ajoute-t-il, a pour vocation d'avoir une démarche marketing offensive en partenariat, notamment, avec Les Amis du Canal du Nivernais, et d'accompagner le développement du canal de Bourgogne qui compte de nombreux joyaux à portée de vélo ».

« À l'avenir, estime Jean-Baptiste Lemoine, pour maintenir une qualité de services à la hauteur des standards attendus par les étrangers, il faudra sûrement redéfinir les missions des différents acteurs publics œuvrant autour des canaux. C'est une tâche ardue mais incontournable. »

Nathalie Hadrbolac
contact@nathalie-hadrbolac.com

(1) Conseil Général 8 millions, Région Bourgogne 8 millions, État 8 millions, Voies navigables de France (propriétaire de la rivière, qui assure la maîtrise d'ouvrage) 15 millions, le reste étant pris en charge par des financeurs divers (Europe et autres).

Le département de l'Yonne en chiffres

- 265 km de voies navigables
- 5 ports de plaisance
- 9 bases de location
- 5 clubs de ski nautique
- 4 clubs de voile
- Nombre moyen de semaines louées par bateau : 19,4 semaines
- Taux d'occupation moyen d'un bateau : 62,5 %
- Clientèle à 80 % étrangère
- Entre 10 000 et 11 000 passages aux écluses par an pour la rivière Yonne, 17 000 et 18 000 pour le canal du Nivernais, et 5 000 et 6 000 pour le canal de Bourgogne.

La « Rivière Yonne » au Muséum à Auxerre

Une exposition, « Rivière Yonne », est à l'affiche du Muséum d'histoire naturelle, 5, boulevard Vauban à Auxerre, jusqu'au 30 août. L'occasion de mieux connaître la rivière, qui « parcourt 292 km de sa naissance, dans le Morvan, jusqu'à son confluent avec la Seine », sous tous ses aspects : paysages (le rocher du Saussois, au pied duquel elle passe, est « un immense récif corallien qui date de l'ère jurassique »), faune et flore. Une exposition qui n'oublie pas de se poser LA question : est-ce la Seine qui coule à Paris... ou l'Yonne ? Ouvert toute la semaine de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le samedi. Gratuit.

Ils font vivre les rivières et canaux

Le bois de l'Yonne chauffait Paris



« À partir de la fin du XI^e siècle, au lendemain de la guerre de Cent ans, l'Yonne et ses affluents vont être les vecteurs de l'acheminement du bois pour l'approvisionnement de Paris, raconte Jean-Luc Dauphin. Avec une demande de plus en plus importante, qui quadruplera encore au XVIII^e siècle et amènera à rendre flottables de tout petits affluents tels le Vrin et le ru Saint-Ange. »

De nombreux corps de métier travaillaient autour de cette activité : bûcherons, charretiers, compagnons de rivière (qui accompagnaient le bois à Paris et revenaient à pied sur le chemin de contre-halage), marinsiers... « Des fortunes vont se constituer, celles de gros marchands de bois qui obtiennent le monopole de ce commerce du Bureau de la Ville de Paris et qui acquièrent châteaux et particules, poursuit le président des Amis du Vieux Villeneuve-sur-Yonne. Ainsi, le dernier prévôt des marchands de Paris, Jacques de Flesselles (qui sera assassiné en 1789), est le petit-fils d'un de ces riches marchands de bois auxerrois, Robinet. » Le commerce avec Paris se développe jusqu'au début du XIX^e siècle, avec une rupture durant la Révolution qui désorganise complètement le métier ; celui-ci peinera à se reformer sous le Directoire et l'Empire. « Les années 1830-1840 et la Révolution industrielle marqueront la fin du bois de flottage, remplacé progressivement par la houille. »

Ce mois-ci paraîtront les actes d'un colloque « La forêt, le bois » dont une partie est consacrée au flottage. Édité par les Amis du Vieux Villeneuve-sur-Yonne. (À lire également Histoire du flottage du bois sur la Cure d'Hervé Chevrier, Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, Éditions Burgundia.)

Capserval mise sur le transport fluvial



Installé dans le nord du département, le groupe Capserval a décidé « de privilégier de plus en plus la voie fluviale » indique son président, Étienne Henriot, qui avance deux raisons : économiques d'abord, mais également le fait que « nous avons également des clients situés de façon privilégiée sur des zones desservies par des canaux : le port de Rouen pour l'exportation et des clients du nord de la Communauté (Belgique, Allemagne...) »

La coopérative attend donc avec impatience la mise à grand gabarit de l'Yonne, car « si aujourd'hui nous pouvons sans problème charger des bateaux jusqu'à 500 voire 600 tonnes, au-delà c'est plus difficile ; et si nous pouvions monter des bateaux de 1 000 tonnes, ce serait plus intéressant d'un point de vue économique » poursuit Étienne Henriot. « Nous espérons d'ailleurs qu'après la première tranche prévue jusqu'à Gron, les travaux seront réalisés jusqu'à Joigny, où d'autres coopératives sont concernées. » Capserval s'est déjà installé à proximité du port de Gron : « Avec la voie ferrée Paris-Lyon Marseille, la rivière avec laquelle nous travaillons déjà et la route (à Sens, nous sommes au carrefour d'autoroutes), nous sommes sur une situation tout à fait stratégique en terme d'expédition. »

Capserval : 3, allée de Passy, 89510 Véron. Tél. : 03 86 95 83 20
Par internet : www.capserval.fr

Le chantier fluvial de Migennes garde 60 bateaux l'hiver



Chantier de transformation, réparation, peinture et entretien de bateaux, le chantier fluvial de Migennes propose, sur ses deux hectares, également des services de gardiennage : « Les gens nous laissent leur bateau pour l'hiver et nous en effectuons l'entretien et les modifications demandées », indique Julian (surnommé Jo) Parfitt, un Anglais arrivé dans l'Yonne, il y a une trentaine d'années. « Notre clientèle, majoritairement étrangère, vient de partout dans le monde : il y a des Anglais, Belges, Hollandais, Allemands, Australiens, Néo-Zélandais, Canadiens, Américains, et même une fois nous avons eu des Japonais. »

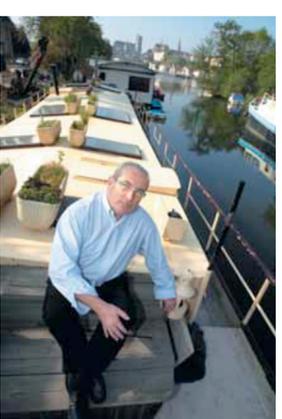
L'entreprise effectue également des constructions aux mesures des clients, comme cette réplique de remorqueur hollandais arrivé des Pays-Bas en kit et qui a été monté, au chantier, pour un client américain. « Avant de m'installer dans l'Yonne (à Corbigny, Mally-la-Ville puis Migennes), j'étais dans le métier de la construction de bateaux, précise Julian Parfitt. J'étais venu ici livrer un bateau commandé par un client et j'ai décidé de rester. »

Pour info : Jo Parfitt est le président de l'association Les Amis du Canal du Nivernais.
Chantier fluvial de Migennes : Route de Charmoy, Gare d'eau, 89400 Migennes. Tél. : 03 86 92 93 13. Par internet : www.fluvial-migennes.com

Nicolas Delorme : éclusier entre Auxerre et Migennes

Éclusier barragiste au Service Navigation, Nicolas Delorme, titulaire d'un BEPA « entretien de l'espace rural » et d'un BTA « gestion de la faune sauvage », a choisi ce métier parce qu'il voulait « travailler à l'extérieur et dans un cadre agréable ». Installés à côté du barrage de Gurgy, le jeune homme et sa compagne goûtent la vie au bord de l'eau, admirant « le héron qui a élu domicile sur la passe à poissons ». Le travail de Nicolas Delorme dépend des saisons. « Le Service Navigation va du port de Havre jusqu'à Auxerre (l'écluse de la Chainette dépend du Service Navigation mais celle de l'Arbre sec est la première du canal du Nivernais) et la section Auxerre – Joigny comporte une particularité : la navigation y est arrêtée pendant une partie de l'hiver. Tout le monde travaille alors en équipe à l'entretien (réparation de berges, travaux paysagers...) » Durant la saison non chômée, Nicolas Delorme fait « passer les bateaux » d'Auxerre à Migennes. Ceux-ci étant rarement équipés de radios, les éclusiers se préviennent mutuellement du nombre de bateaux attendus. « Il n'y a pas de transport commercial sur Auxerre ; cela s'arrête à Joigny et exceptionnellement Migennes. Dans notre secteur nous voyons essentiellement des touristes. C'est sympathique... quand la langue nous permet de communiquer ! » Seul bémol au travail du jeune éclusier, lorsqu'il trouve, aux portes des écluses, des animaux noyés – chiens, chevreuils, lapins, ragondins et même renards – de n'avoir pu s'extirper de l'eau : « Pour éviter cela, il faudrait des aménagements adaptés sur les bords. »

Le Canal du Nivernais en fête les 18 et 19 juillet



S'étirant d'Auxerre à Saint-Léger-des-Vignes, dans la Nièvre, le canal du Nivernais s'étend sur 174 km. Construit pour le trafic marchand, il est aujourd'hui entièrement dédié au tourisme fluvial et accueille jusqu'à 4 000 bateaux par saison (ce qui le place en seconde position derrière le canal du Midi), venus admirer la diversité de ses paysages, la richesse touristique alentour et profiter des nombreuses animations et activités proposées par les deux syndicats mixtes du canal. À l'occasion de son 20^e anniversaire, l'association Les Amis du Canal du Nivernais organise, les 18 et 19 juillet, en collaboration avec la DBA (The Barge Association, association comptant 1 500 membres de navigateurs de toutes nationalités) et l'Agence de l'eau Seine-Normandie, la 10^e Fête nautique du canal à Vincelles, parrainée par Cyrille Carré.

« Nous attendons 10 000 personnes sur deux jours, indique Jacques Rigother, vice-président de l'association. Cette grande fête en plein air est ouverte à tous, navigateurs, touristes et riverains, et donnera lieu à un grand rassemblement européen de bateaux et péniches de plaisance. » De nombreuses animations sont au programme : joutes nautiques, construction d'un train de bois, rallye, démonstrations, promenades en bateau, randonnées, théâtre de rue, défilé, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, balade sur la véloroute avec Escapade gourmande, Escalade Vignoble...

Renseignements au 06 82 44 16 60 Sur Internet : www.nivernais.org

France à vélo, adepte de la véloroute



Agence de voyage créée il y a 14 ans par une guide professionnelle allemande, France à vélo propose des circuits pour les groupes avec Christiane Tregouet en tête de peloton, mais aussi des circuits individuels « en liberté » (avec road-book touristique), dégagés de tout problème d'intendance puisque les bagages sont pris en charge et les hôtels et diners réservés à l'avance. Parmi les circuits phares, les canaux de Bourgogne et du Nivernais : « Les canaux sont idéaux parce qu'ils peuvent être empruntés en famille ; et les gens aiment se trouver au bord de l'eau, explique Christiane Tregouet. L'aménagement (véloroute) apporté au canal du Nivernais est essentiel. C'est important d'avoir des pistes cyclables et des lieux facilement empruntables par nos clients. »

La clientèle, justement, est « à 98 % étrangère (nous travaillons avec une trentaine d'agences de voyages dans le monde) : allemande, anglaise, scandinave, canadienne, néo-zélandaise, australienne, suisse... Elle recherche un tourisme vert, de l'activité sportive mais en se promenant. À vélo, on observe des paysages que l'on ne voit pas toujours lorsque l'on passe en voiture. » Nouveauté prévue l'année prochaine : des circuits à Cuba !

France à vélo est installée à Saint-Georges-sur-Baulche, mais vend ses produits par téléphone ou Internet : 03 86 42 35 96 ou www.franceaveo.com Elle loue des vélos qu'elle livre gratuitement dans un rayon de 20 km.